



## CADASTRE FORESTIER

## PLAN N° 11

Délimitation du périmètre : Roland METRAL, inspecteur du VIII ème Arrondissement  
 Relevé : Bureau de géomètres G.Rey-Bellet SA

Mise à l'enquête : limite de la forêt par rapport au terrain à bâti

Mise en consultation : limite de la forêt en dehors des zones à bâti

Homologué par le Conseil d'Etat  
 en séance du 29 OCT. 2003

Droit de sceau : Fr. 3.-  
 L'atteste :  
 Le chancelier d'Etat :



L'inspecteur du VIII ème arrondissement  
 Georges REY-BELLET SA BUREAU D'INGÉNIEURS ET GÉOMÈTRES Etat cadastral : février 2003 St-Maurice, février 2003  
 Ch. Condaminés 2 1890 St-Maurice Echelle 1:1000 Surface 0.8 Affaire 993017

